



jeudi 31 octobre 2013

Communiqué de Presse

**A l'initiative de l'APF,  
1<sup>ers</sup> ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION  
des Pays de la Loire : « Vivre avec ou sans emploi »  
le mardi 5 novembre de 14h à 17h à Nantes**

**Salle de l'Egalité (anciennement Convention)  
6 boulevard Léon-Jouhaux - 44100 NANTES (tram Ligne 1 - Arrêt Egalité)**

Penser, échanger, agir ensemble pour une société inclusive en Pays de La Loire

*« L'inclusion concerne l'ensemble des citoyens et tous les aspects de la vie. Elle ne se limite pas à la lutte contre les inégalités et les discriminations. Elle est un processus qui implique les pouvoirs publics, la société civile pour co-construire une société ouverte à tous, participative, respectueuse des Droits de l'Homme, et fondée sur la justice sociale et la solidarité. Avec ces États Régionaux de l'Inclusion, l'APF veut avec vous créer des synergies qui adaptent la société à la diversité qui la compose. Un appel à faire bouger les lignes ! »*

(Le Conseil APF de la région Pays de La Loire)

**(cf. Programme régional joint : le 5 novembre à Nantes (44), le 6 novembre à St Barthélémy d'Anjou(49), le 8 novembre à Laval (53), le 14 novembre au Mans (72), le 15 novembre à la Roche sur Yon)**

**Ce thème de « vivre avec ou sans emploi »**, pour la Loire-Atlantique, concerne tous les citoyens et pas uniquement les personnes en situation de handicap car l'inclusion est l'affaire de tous.

Nous serons **dans le mois de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)** et à la veille d'un nouveau projet de loi dans ce secteur.

**L'objectif de cet après-midi** est, après un lancement sur le thème de l'inclusion et de l'Economie Sociale et Solidaire de :

- construire des réponses innovantes aux personnes,
- partager des initiatives diverses,
- créer de nouveaux partenariats.

**avec la participation d'**entreprises, d'ateliers d'insertion, d'établissements et services médico-sociaux, d'élus des communes du 44, du CG 44, de professionnels des dispositifs d'insertion et d'inclusion, de la DIRECCTE, d'associations du domaine des Droits humains, du handicap, de l'insertion économique, d'universitaires autour du thème de l'inclusion et de l'ESS

## **LES ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION : POUR FAIRE PROGRESSER CONCRETEMENT L'INCLUSION DANS CHAQUE REGION**

L'Association des Paralysés de France lance les Etats régionaux de l'inclusion afin de mesurer concrètement la progression de l'inclusion dans chaque région. Depuis l'automne 2012 et durant cinq ans, l'APF dans chaque région réunit les acteurs locaux de la société civile autour des enjeux suivants : éducation, emploi, accès à la vie de la Cité, solidarité et vieillissement...

Avec ces Etats régionaux, l'APF a l'ambition de faire progresser concrètement l'inclusion, sur le terrain, en dressant un état des lieux annuel de l'avancement de la société inclusive dans chaque région. Cet état des lieux s'appuiera sur le degré de participation sociale des personnes en situation de handicap et de leur famille dans les différents domaines de la vie quotidienne ; mais aussi sur l'identification des freins, leviers et résultats à atteindre d'une année sur l'autre. Une façon de faire progresser sur le territoire, concrètement, avec tous les acteurs concernés, la société inclusive que défend l'association.

Pour mener à bien ce projet ambitieux, l'APF s'appuie sur les compétences et l'expertise des acteurs de la société civile : associations, institutionnels, usagers de services médico-sociaux, etc. Ces Etats régionaux ciblent les responsables politiques et administratifs, les entreprises, les associations œuvrant dans la région, les professionnels concernés et tous les citoyens mobilisés pour la construction d'une société ouverte à tous.

## **L'INCLUSION, UNE NOUVELLE FAÇON DE PENSER LE VIVRE ENSEMBLE**

Depuis plusieurs années, un nouveau terme est apparu au niveau international : l'inclusion. Après l'intégration, la cohésion sociale ou la lutte contre l'exclusion, ce terme ne serait-il qu'une « nouvelle mode » de la pensée sociale ou la démarche d'inclusion souligne-t-elle des enjeux différents ?

L'inclusion interpelle car elle révèle un véritable changement de paradigme. Une révolution même, car son concept s'inscrit en opposition au modèle traditionnel français : l'intégration. L'intégration, ce sont les citoyens qui s'adaptent au cadre sociétal ; alors que l'inclusion c'est la société qui s'adapte à ses citoyens, tous ses citoyens.

L'inclusion est à la fois un processus et un objectif qui ne peut se résumer à une question de lutte contre les inégalités ou contre les discriminations. L'inclusion concerne l'ensemble des citoyens. C'est une nouvelle façon de penser la société, le vivre-ensemble ; c'est un choix de société et donc un choix politique.

L'inclusion c'est choisir une société qui se conçoit pour tous, s'adapte à tous, quelles que soient les différences, et qui permette et demande à chaque citoyen d'y participer !

En 2008, la Conférence internationale de l'éducation de l'UNESCO considérait la question de l'inclusion comme « une question de respect des droits de l'homme, qui touche prioritairement les orientations de la politique générale d'un pays ». Et elle ajoutait : « Elle est donc indissociable de la manière dont on conçoit le type de société et de bien-être que l'on souhaite et la manière dont on envisage le 'vivre ensemble'. [...] Tendre vers une société inclusive constitue le fondement même du développement social durable [...] ».

Alors, oui, nous pensons à l'APF que c'est par l'inclusion que nous pourrions construire une société ouverte à tous, participative, respectueuse des droits de l'homme et fondée sur la justice sociale et la solidarité.

L'APF a commencé à travailler sur le thème de l'inclusion il y a 3 ans, dans le cadre d'un projet européen sur l'éducation et l'inclusion. Ce groupe de travail a permis d'observer les pratiques et d'identifier les facteurs facilitant ou freinant l'inclusion dans le champ de l'éducation.

Puis en 2010, l'association a diffusé son plaidoyer « Construire une société ouverte à tous », recueil des difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap et leur famille dans tous les domaines de la vie. Un plaidoyer qui dénonce aussi les préjugés à leur égard ; un plaidoyer qui propose des leviers et des actions pour construire cette société ouverte à tous.

En 2011, l'APF a mis l'inclusion au cœur de son nouveau projet associatif « Bouger les lignes ! Pour une société inclusive ». Aujourd'hui, en organisant ces Etats régionaux de l'inclusion, l'APF fait un pas de plus vers la mise en œuvre effective de l'inclusion dans tous les domaines de la vie. L'APF entend bien faire bouger les lignes, avec le concours de tous les partenaires publics et les acteurs de la société civile, pour faire progresser, ensemble, l'inclusion !

**Entrée ouverte à tous et gratuite.**

Pour plus de renseignements sur les ERI : <http://etatsregionauxinclusion.apf.asso.fr/>

Et au 02 51 80 68 00 ou <http://dd44.blogs.apf.asso.fr>

**Contact Médias :**

Grégoire Charmois

06 87 69 30 45

02 51 80 68 00

[dd.44@apf.asso.fr](mailto:dd.44@apf.asso.fr)